

R É S O L U T I O N
2020-054

DOSSIER EMPLOYÉ N° 2

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery ne peut administrer ses affaires faute de quorum à compter du 13 janvier 2020, et ce, à la suite de la démission de quatre élus;

CONSIDÉRANT QUE tant que dure cette situation, la Commission municipale du Québec peut, en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par l'article 100 de la *Loi sur la Commission municipale*, adopter toute mesure qu'elle juge nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le 14 janvier 2020, le Président de la Commission municipale a désigné monsieur Martin St-Laurent, membre de la Commission municipale, et en son absence madame Sylvie Piérard, membre de la Commission municipale, pour voir à l'administration de la Municipalité de la paroisse de Saint-Marc-de-Figuery et adopter par résolution toute mesure nécessaire pour l'administration de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le recueil des politiques de gestion des ressources humaines prévoit que les heures supplémentaires devront être reprises, autant que possible, durant l'année ou pourront être reprises durant les six mois de l'année suivante et ne pourront être accumulées avec plus de 35 heures en banque;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale ne peut déroger à l'application de cette politique sans l'autorisation préalable du conseil;

CONSIDÉRANT QUE l'employé n° 2 réclame un total de 101 heures en temps supplémentaire au 31 décembre 2019;

CONSIDÉRANT l'examen des justifications fournies par l'employé n° 2 au soutien des heures supplémentaires réclamées pour cette période;

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU :

DE FIXER au 31 décembre 2019, la banque d'heures supplémentaires de l'employé n° 2, à 85 heures 30 minutes.

D'AUTORISER cet employé à reprendre en temps, ces heures supplémentaires, et ce, au plus tard le 1^{er} juin 2021.

Martin St-Laurent
Membre
Commission municipale du Québec

La version numérique de ce document constitue l'original de la Commission municipale du Québec	
Secrétaire	Président